



# Demande de camping et d'activités de plein air

## Instructions :

1. Cette demande doit être approuvée par le commissaire de groupe, au nom de toute section planifiant entreprendre une activité de camping ou de plein air.

Note : Ne pas utiliser ce formulaire pour des activités autres que le camping ou les activités de plein air (comme la visite d'un immeuble, d'une résidence pour personnes âgées ou pour une collecte de fonds tel que *Scout Popcorn*).

2. Un formulaire différent doit être utilisé pour chaque sortie.
3. Lorsque la demande et la liste de contrôle sont remplies et que le commissaire de groupe a donné son approbation à l'activité, ils signent l'approbation au bas du présent formulaire.
4. Après approbation, une copie signée, accompagnée du plan de l'activité de camping/sortie et des formulaires d'autorisation pertinents (fournis par l'animateur) est envoyée au centre administratif pour classement. NOTE : Pour les camps internationaux, remplir et joindre le *Permis de voyage* de Scouts Canada. (Voir *R.P. & P.* Section 20000).



# Scouts Canada

## Demande de camping et d'activités de plein air

### Demande d'activité

---

La demande pour un camp ou une activité de plein air est déposée au nom de :

Colonie     Meute     Troupe     Compagnie     Clan

Groupe : \_\_\_\_\_ Secteur : \_\_\_\_\_ Conseil : \_\_\_\_\_

Date du camp/sortie : \_\_\_\_\_ Durée de la sortie : \_\_\_\_\_

N<sup>bre</sup> de participants prévus :

Castors : \_\_\_\_\_ Louveteaux : \_\_\_\_\_ Scouts : \_\_\_\_\_ Aventuriers : \_\_\_\_\_ Routiers : \_\_\_\_\_ Adultes : \_\_\_\_\_

Animateur responsable : \_\_\_\_\_ Téléphone : (Domicile) : \_\_\_\_\_ (Travail) :

Adresse à la maison : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

**Animateurs participants :**  
(Joindre une liste si l'espace est insuffisant)

**Parents/tuteurs participants**  
(Joindre une liste si l'espace est insuffisant)

Nom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_

**Aides-bénévoles/personnes-ressources qui participeront (joindre une liste si l'espace est insuffisant, vérifier dans le R.P. et P., Section 3001,2 pour le tableau du niveau de procédure de sélection) :**

Nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Casier judiciaire vérifié :

Nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Casier judiciaire vérifié :

Nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Casier judiciaire vérifié :

**Endroit du camp ou de la sortie :**

Nom de l'endroit : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

**Description du programme :**

**Itinéraire, incluant les sites de camps (si applicable) :**

**Mode de transport :** Automobile Autobus Train Avion Bateau/Canoë Bicyclette Randonnée Autre : \_\_\_\_\_

**Distance à parcourir :** \_\_\_\_\_

Approbation **du commissaire de groupe** : \_\_\_\_\_

**Date** : \_\_\_\_\_



# Scouts Canada

## Liste de contrôle de sécurité

**Cette liste doit être remplie par l'animateur responsable** de toute section déposant une demande de camping ou d'activité de plein air, conformément aux politiques et procédures de Scouts Canada.

**Instructions :** Cocher chaque boîte au fur et à mesure que les conditions sont remplies. Lorsque toutes les boîtes sont cochées, signer au bas de ce formulaire et remettre au commissaire de groupe pour approbation. La liste de contrôle et la demande, une fois approuvées par le commissaire de groupe, sont soumises au bureau de votre directeur général de conseil.

### Premiers soins/Urgence

- Au moins un adulte possède un certificat de secouriste et le matériel/trousse approprié à la sortie. Lorsque les scouts ou les aventuriers campent ou participent à des activités sans la présence d'adultes, au moins un membre présent possède la certification de secouriste et le matériel/trousse approprié au camp/activité.
- Le plan d'urgence inclut un système de communications et une marche à suivre.
- Le niveau de risque associé à l'activité a été étudié et évalué.
- Les directions pour se rendre au médecin ou centre hospitalier le plus près sont connues.
- Formulaire d'inscription du participant au programme ou Demande d'adhésion et de nomination du bénévole de Scouts Canada pour chaque participant sous la main.**
- Accès à une source d'eau potable ou matériel nécessaire pour la purification de l'eau.
- Formulaire et procédures de déclaration/enregistrement d'un accident.

### Planification et programme

- Le règlement, politiques et procédures de Scouts Canada est respecté.
- Les activités répondent aux besoins des jeunes participants et sont en fonction de l'âge des jeunes de la section visée.
- La réglementation gouvernementale applicable (municipal, provincial et fédéral) est respectée.**
- La région visitée a été vérifiée ou inspectée pour s'assurer que l'endroit est convenable.
- Des plans ont été prévus pour une hygiène personnelle appropriée à l'activité.
- Des menus équilibrés qui tiennent compte des allergies sont prévus.
- Tout le matériel est en bon état et approprié à la sortie.
- Des mesures appropriées pour le respect des convenances sont prises lors de camping/sortie de groupes mixtes.

### Communication

- Les parents/tuteurs ont reçu les renseignements pertinents en ce qui a trait la nature des activités, la préparation requise et les risques potentiels associés à l'activité.
- Le comité de groupe a été avisé de l'activité et a donné son approbation.
- Consentement du parent/tuteur de Scouts Canada sous la main pour chaque jeune qui participe (pour les activités de catégorie trois ou les voyages hors du pays seulement)

**NOTE : Un plan de camping/sortie qui inclut : l'itinéraire, l'horaire, la destination, la liste des participants, la description de l'activité, une carte et les directions pour localiser le groupe ont été remis avec la demande d'activité au commissaire de groupe et, après approbation, au bureau du directeur général de votre conseil.**

### Formation

- Au moins un adulte possède les compétences nécessaires et la formation appropriée pour la sortie.
- Lorsque les scouts ou les aventuriers campent ou participent à des activités sans la présence d'adultes, au moins un membre présent possède les compétences nécessaires et la formation appropriée pour la sortie.
- Au moins un adulte possède les compétences nécessaires et la formation appropriée pour la sortie.

Les jeunes ont reçu la formation/préparation appropriée pour la sortie.

**Animateur responsable :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_